

GENOLIER

Info

Informations annuelles 2022
de la commune de Genolier

www.genolier.ch



Février 2022

Cap sur 2022!



Consolider le bien-vivre

André Darmon, après avoir été municipal, vous voilà syndic de Genolier depuis 8 mois. Comment s'est déroulée cette transition ?

Très bien ! J'avoue avoir été un peu nerveux au tout début, sachant bien que la syndication implique autrement plus de responsabilités, et notamment dans le fait de représenter toute l'administration communale et ses employé-e-s. Mais je dois dire que je suis plutôt satisfait de ce début de législature.

C'est aussi un début de législature avec quelques changements...

Effectivement, d'abord au niveau municipal puisque deux membres (Florence Sage et Georges Richard) ont laissé leur place à Evelyne Roth et Pascal Colombo, élus par le peuple au printemps 2021, et à qui il a fallu transmettre les dossiers et expliquer les méthodes de travail d'un Exécutif. Il y a également eu du changement au niveau du personnel communal : sur 15 postes, trois ont été repourvus récemment. Et des postes-clés puisqu'il s'agit de la bourse

communale, du secrétariat municipal et du contrôle des habitants. Surtout, et sans discuter de l'importance des compétences professionnelles, il faut trouver les justes profils pour intégrer une petite structure, de sorte qu'on soit assuré de la perpétuation de l'esprit d'équipe, si important dans nos petites communes. De ce point de vue, je suis donc rassuré.

Est-il de grands projets pour ces cinq prochaines années ?

De grandes constructions ? Non. Nous vivons dans un village que je qualifierais de « sain », et qui a beaucoup grandi ces trente dernières années, passant de 700 à 2000 habitants. L'idée n'est donc pas la croissance à tout prix : ce n'est ni mon intention ni celle des plans cantonaux de développement. Notre législature sera surtout celle d'une certaine consolidation du bien-vivre et d'une progression en matière écologique. Il s'agira tant de penser aux rénovations des infrastructures énergétiques des bâtiments communaux qu'à l'optimisation du chauffage à

distance, privilégiant en toutes choses les circuits courts. Lors d'un récent repas du Conseil communal, je suis allé écouter les souhaits de chacun et chacune. Dans la grande majorité, il ressort que la population attend des avancées en matière de mobilité douce et de création de liens de proximité. La population est également attentive aux questions relatives à la préservation de l'environnement. Nous allons certainement adhérer prochainement à la Charte des jardins, programme qui établit les bons usages du jardinage.

Un grand projet, toutefois, la Clinique de Genolier en a un, et pas des moindres...

Effectivement, l'entreprise a démarré son chantier de Centre d'innovations qui verra la création, à terme, de 150 nouveaux emplois. Nous sommes évidemment heureux de ce projet privé (lire également l'entretien de Jean Zucchello).

André Darmon – Syndic

Soutenir les initiatives citoyennes

Evelyne Roth, vous avez pu organiser le repas de Noël des aînés, ce qui n'était pas gagné...

J'en suis très heureuse. Près de soixante personnes, respectant le cadre du contrôle sanitaire, ont répondu présentes. Notre traditionnelle choucroute se porte bien!

Genolier est aussi un village animé par la vie des écoliers. Avec les bons et les moins bons côtés...

Il faut voir les bons! Avoir un collège secondaire si important met de la vie dans notre village, c'est une chance! Quant aux incivilités constatées, nous faisons tout pour y remédier. Le Centre pour les jeunes créé il y a quelques mois est un franc succès: près de 150 d'entre eux y sont inscrits. Nous avons également conçu un terrain de *street workout*. D'un côté plus sécuritaire, nous avons installé des caméras de surveillance sur le territoire. Nous avons, enfin, un poste à temps partiel pour une travailleuse sociale de proximité. D'une manière ou



d'une autre, nous devons pouvoir proposer des solutions pour canaliser ces jeunes et éviter qu'ils ne traînent sans but. La clé dans cette affaire est de créer du lien. Nous sommes sur la bonne voie.

Et pour créer du lien, favoriser toutes les formes de communication.

C'est un sujet très important à mes yeux: nous devons communiquer avec toute la population, et par des canaux variés. Nous éditons sept

fois par année un bulletin d'informations, le *Genolier Info*, et une fois par année un *Bulletin d'informations annuelles* (que vous tenez entre les mains) que nous voulons à l'image de la vie de notre commune, avec un regard sur le passé et le futur. De même, quand il y a des urgences, nous distribuons un tous-ménages à la population. Mais je pense que nous devons nous ouvrir aux réseaux sociaux à la fois pour transmettre des informations concrètes, pour initier la conversation avec nos

habitantes et habitants et avoir leurs retours. Qu'on ne se méprenne pourtant pas: s'il est vrai que l'on constate que les aînés utilisent de plus en plus les outils numériques, nous conserverons nos imprimés pour les personnes que la technologie rebute.

Sans, non plus, faire l'impasse sur la communication de visu...

Il est très important que les autorités rencontrent régulièrement les représentants des associations et sociétés locales. Si notre but n'est pas nous-mêmes de créer des événements publics, nous devons soutenir les initiatives émanant de la société civile, notamment par la mise à disposition de locaux, de tribunes médiatiques ou même, parfois, par un accompagnement financier. Une petite commune vit grâce aux initiatives des uns et des autres, nous en sommes conscients et nous continuerons de les soutenir.

Evelyne Roth – Municipale

Eviter de polluer le réseau d'eau

Pascal Colombo, l'un de vos premiers projets est de repenser la déchetterie. Qu'en est-il exactement?

Il y a d'abord un peu de sémantique puisque nous souhaitons renommer cette déchetterie en « Centre de tri », qui correspond davantage à la réalité des pratiques actuelles. Nous envisageons également d'y proposer prochainement le tri du sagex, afin de le recycler et non plus simplement de le brûler.

Est-ce que les mesures sanitaires ont joué un rôle dans le fonctionnement de ce centre de tri?

Oui, l'exploitation a été quelque peu perturbée, notamment à cause de la restriction du nombre de voitures à pouvoir s'y rendre simultanément. Le personnel a dû faire preuve d'une certaine fermeté, ce qui est bien entendu tout à fait légitime. Au niveau des chiffres, nous sommes sur les bases de ces dernières années: nous avons traité 445 tonnes de déchets, soit une

progression de 2% par rapport à l'an dernier. Le ramassage du compost est, lui aussi, assez stable, avec 127 tonnes.

Vous souhaitez mettre en conformité les canalisations privées d'eaux claires et usées...

Exactement. Le réseau public a été intégralement contrôlé et mis à niveau l'an dernier. Il était d'ailleurs globalement sain, puisque bien entretenu par la Commune. Nous souhaitons cette année nous attaquer au réseau privé et, pour ce faire, aller à la rencontre des propriétaires en leur proposant la chose suivante: ils remettent leurs canalisations en état si nécessaire et, ensuite, la Commune se charge de les entretenir. Ce programme débutera en mars 2022 pour un premier groupe de parcelles.

Est-ce bien à une Commune de faire ceci?

Il s'agit de prévention: une canalisation mal entretenue peut s'abi-



mer, et dans ce cas, elle peut laisser entrer différentes matières, ce qui crée une pollution qui se déverse dans le réseau public. Cela devient alors l'affaire de la Commune. Rajoutons que le Conseil communal a accepté ce projet, en allouant un budget spécifique.

Genolier a récemment vendu plusieurs terrains à La Chèverrie, des parcelles qui se trouvent en droit de superficie (location par

la commune à des tiers). Avez-vous des terrains en réserve?

Genolier ne dispose malheureusement que d'une très faible quantité de terrains constructibles qui nous permettrait d'y réaliser des projets. Par contre, le capital récolté avec la vente des parcelles de La Chèverrie doit nous servir à financer un projet patrimonial ou à acquérir de nouveaux terrains. Pour autant que l'opportunité se présente.

Parlons terrain... de foot, qui vient d'être agrandi.

Nous avons effectivement ajusté le terrain aux normes en vigueur. C'était une dépense nécessaire et nous en sommes ravis.

Enfin, vous souhaitez repenser le cimetière.

C'est vrai. Nous avons comme projet d'embellir ce lieu de recueillement, espace dédié à la sérénité et au souvenir.

Pascal Colombo – Municipal

Bâtiments communaux, constructions et Chèvrerie

Gérald Girardet, durant cette nouvelle crise sanitaire, les restaurateurs souffrent. La Commune a-t-elle pu leur venir en aide?

Bien sûr! Nous aidons l'aubergiste qui exploite l'Auberge communale des 3 Tilleuls en renonçant au loyer dû ou en le diminuant. C'est important pour nous car en plus d'animer la vie du village, l'aubergiste a, durant la crise, assuré un service de ventes à l'emporter et des livraisons de repas aux personnes qui en faisaient la demande. Et puis, nous en avons profité pour remettre en état le système de production de froid qui connaissait quelques soucis et dont dépendent les frigos et les chambres froides. Nous avons également étudié avec le propriétaire du restaurant privé des 3 Suisses la possibilité d'élargir sa terrasse extérieure sur la parcelle communale située en prolongation de la sienne afin de lui permettre de recevoir davantage de clients, en tenant compte de la distanciation sociale. Après réflexion, il a abandonné l'idée pour l'instant, jugeant que cela ne lui était pas nécessaire, mais il en avait la possibilité.

L'été dernier, une inondation aurait pu sérieusement endommager la salle de gymnastique du Gossan. Etait-ce grave?

Il y a eu, le 17 juin 2021, à l'issue d'un orage conséquent, plus d'un centimètre d'eau dans la salle et dans le foyer. De quoi endommager le parquet. Les interventions des pompiers et d'une entreprise spécialisée dans l'assèchement ont permis de tout rétablir en deux semaines.

Autre obstacle: le Vieux Collège de 1912, que vous souhaiteriez, à terme, voir occupé par des services administratifs communaux ou intercommunaux...

Effectivement, mais pour libérer ces locaux, aujourd'hui occupés par les écoles, il faut que le nouveau bâtiment scolaire d'Arzier-Le Muids soit construit. Une fois ceci fait, nous pourrions affecter le Vieux Collège «Le Montant» à d'autres activités. En attendant, nous prévoyons de résoudre les problèmes d'accès à tous les étages de ce bâtiment pour les personnes et élèves à mobilité réduite en lui ajoutant un ascenseur extérieur.

Votre service reçoit-il toujours autant de demandes de construction?

En 2021, nous avons eu à gérer le démarrage de deux gros projets privés, dont le chantier baptisé «Cœur du Bourg», situé juste en dessous de l'église. Il comprend 1



villa, 6 maisons mitoyennes et 13 appartements, dont les livraisons sont prévues pour l'été-automne 2022. L'autre chantier important est celui de la Clinique de Genolier (*lire les entretiens de Jean Zuchello et André Darmon*). A part cela, le nombre de demandes de permis de construire est stable. Ce que l'on remarque surtout c'est l'augmentation des demandes de transformations et d'améliorations des infrastructures énergétiques privées, stimulées notamment par certaines subventions publiques. L'une de nos missions est justement de délivrer ces autorisations, pour autant qu'elles respectent les règlements. Les propriétaires l'ignorent parfois mais, légalement, toute transformation ou amélioration, intérieure ou extérieure, doit être annoncée à la Commune.

Il y a quelques années, la Commune décidait de se séparer, à terme, de ses parcelles à La Chèvrerie, sur le territoire d'Arzier-Le Muids, qu'elle louait en droit de superficie à des tiers. Ces ventes sont-elles aujourd'hui réalisées?

Il y avait effectivement 11 parcelles en droit de superficie. A ce jour, 9 d'entre elles ont été vendues. Les 2 dernières suivront prochainement. Nous avons proposé à chaque propriétaire de chalet d'acheter lui-même la parcelle sur laquelle il avait construit son chalet. Sur les 11 superficiaires concernés, seuls 3 ont fait ce choix. Les 8 autres parcelles ont été mises en vente avec les chalets qui y étaient construits et que nous avons dû racheter (*lire l'entretien de Pascal Colombo*).

Gérald Girardet – Municipal



Bienvenue aux ressources renouvelables

Jean Zucchello, comme ailleurs dans l'ouest vaudois, la contribution de votre village à la facture sociale et la péréquation pèse dans les comptes. Est-ce encore le cas ?

Disons que nous revenons dans les comptes 2021 à la normale après une année 2020 hors normes. Des rentrées fiscales exceptionnelles ont fait grimper nos recettes, mais surtout notre facture au Canton. Ce fut une situation très étonnante, qui montre que le système de la péréquation doit être repensé: cette année-là, l'augmentation des charges péréquatives fut plus importante que la plus-value en recettes fiscales.

A Genolier, les recettes fiscales sont presque exclusivement issues des personnes physiques. Qu'en est-il des entreprises, et notamment de la Clinique de Genolier ?

Cette grande entreprise n'a pas son siège sur notre territoire, donc nous en encaissons que partiellement les impôts. Par contre, il y a ici et là des taxes que l'on perçoit de sa part. Surtout, la Clinique de Genolier va s'agrandir (*lire entretien d'André Darmon*) et fera notamment venir

dans ses locaux des activités et des médecins indépendants. Nous aurons alors de nouveaux revenus. Sans compter le personnel frontalier, dont on encaisse l'impôt à la source. Et hormis la Clinique de Genolier, nous comptons une septantaine d'entreprises sur notre territoire.

L'agrandissement de la Clinique de Genolier provoquera également du trafic routier. Existe-t-il une solution ?

Nous avons dans notre Plan des investissements un projet de réaffectation d'une parcelle agricole à l'ouest de la gare. Il s'agira, en somme, d'y permettre l'extension du village (*lire également l'entretien de Pascal Colombo*). Et dans ce Plan partiel d'affectation, document qui indique légalement l'utilisation que l'on peut faire des parcelles, le projet d'une route de contournement est prévu, ceci pour permettre aux voitures de ne plus passer par le centre. Le seul problème, et pas des moindres, c'est que cette route ne pourra se faire que si cette extension du village est autorisée. Mais pour cela, nous dépendons de la Loi sur l'aménagement du territoire cantonal (LATC). Actuellement, ce projet est gelé. Il faudra attendre quelques années avant de pouvoir aller de l'avant.



Le chauffage à distance est en phase d'expansion. Qu'en est-il exactement ?

Le chauffage à distance est en phase d'expansion. Qu'en est-il exactement ?

Notre réseau a été initié en 2003. Aujourd'hui, il est raccordé à 29 logements privés et 8 bâtiments scolaires ou publics, dont l'administration communale et la caserne des pompiers. Ces derniers représentent la majorité de la puissance installée. L'entreprise qui gère cette production de chaleur est une société anonyme dont la commune est le seul action-

naire. Nous pouvons donc décider de ce que l'on veut en faire. Prochainement, il alimentera en énergie le quartier du «Cœur du bourg», où se trouvent 13 appartements, 6 maisons mitoyennes et une villa.

Vos infrastructures actuelles suffisent-elles à cela ?

Il nous faudra créer un petit local pour la chaudière en complément. Elle se situera en prolongation de la salle communale. Il s'agira d'une chaufferie à pellets d'une puissance de 250 kW, à savoir la consommation d'une quinzaine de maisons.

Jean Zucchello – Municipal

L'Eau potable ou Eau sous pression (ESP) ...

Malgré le fait que les périodes de manque de précipitations cette année n'ont pas été aussi importantes que les années précédentes, la source du Montant a été perturbée par des situations de turbidité excessive et a dû être exploitée de manière réduite sur le plan du débit de traitement. C'est pourquoi nous avons dû recourir à un complément important d'eau du Lac via la SAPAN pendant deux mois pour Arzier et Genolier – Gland se fournissant directement elle-même auprès de la SAPAN. Nous constatons bon an mal an, que les cycles de pénurie se resserrent et se répètent plus souvent! Le complément d'eau du Lac via la SAPAN nécessaire en 2021 a été de quelque 21'230 m³ (en 2020, 25'887 m³ et très faible en 2019).

Sur le plan statistique, en 2021, il a été pompé au puits d'émergence du Montant et traité à la station du SIDEMO pour les trois communes

partenaires (Arzier-Le Muids, Gland et Genolier) le volume total de 1'192'367 m³ (1'398'641 m³ en 2019 et 1'397'446 m³ en 2020), dont 262'652 m³ (326'336 m³ en 2019 et 296'970 m³ en 2020) pour Genolier (fontaines et arrosages inclus). Nos captages des sources du Bas des Côtes ont permis de fournir 105'985 m³ (79'378 m³ en 2019 et 81'473 m³ en 2020) d'eau effectivement consommée par le réseau communal.

La question que certains de nos concitoyens nous posent souvent: «comment se fait-il que Genolier ne permette pas à ses habitants d'arroser leur gazon toute l'année et chaque année?» va pouvoir trouver une réponse avec les projets ambitieux en vue, sans pour autant justifier le gaspillage.

D'une part, il est bien sûr à noter que la population de la commune ne fait qu'augmenter et a dépassé cette

année définitivement le seuil des 2000 habitants. D'autre part, il est de notoriété publique et scientifique que le dérèglement climatique a perturbé la pluviométrie: elle est beaucoup moins régulière et beaucoup plus violente que par le passé, ce qui ne favorise nullement l'alimentation régulière et constante de nos sources.

Mais quand bien même, la population est en droit d'exiger de ses autorités qu'elles aient une vision d'avenir quant à subvenir aux besoins les plus fondamentaux de la collectivité.

Quels sont donc ces projets ambitieux que vos autorités ont en vue ?

Pour ce faire, le renouvellement de la concession d'exploitation du Montant avec à la clé l'inclusion de l'exploitation de la nappe inférieure de la Cézille est en cours d'aboutisse-

ment par l'OFCO. La participation de Genolier à cet ambitieux projet se situe dans le cadre de l'Entente Intercommunale du SIDEMO. Il a fait l'objet d'une information à la population des trois communes le 1er décembre 2021. Ce projet commencera en 2022 avec l'étude via plusieurs sondages et forages préliminaires, pour déterminer de manière optimale l'emplacement des puits de pompage et d'infiltration. Cet objet fera l'objet d'un Préavis municipal en 2022.

Sur un autre plan, l'amélioration de la pression du réseau sur les hauts du réseau supérieur de Genolier et la nécessaire amélioration de notre autonomie en eau et de notre réserve incendie, nous ont poussé à lancer l'étude pour un nouveau réservoir au Bas des Côtes. Cette étude a commencé et le projet, fruit d'un Préavis, verra le jour courant 2022.

Les analyses obligatoires effectuées à intervalles réguliers sur notre réseau de distribution ESP (Eau sous pression) comprennent la surveillance d'une présence en trop forte proportion (seuil maximum) des éléments suivants:

- Contaminants tels que métaux (Ag, Al, As, ... Pb, Zn, etc.)
- Germes microbiologiques tels que aérobies mésophiles, Escherichia coli, etc.
- Paramètres physico-chimiques tels que Turbidité, pH et Conductivité électrique.
- Micropolluants tels que pesticides et métabolites pertinents, diméthachlore, etc.

Et depuis le 1^{er} janvier 2020, la détection de la présence des traces du pesticide nommé **chlorothalonil** est soumise à analyse périodique.

... les Eaux Claires (EC) et Usées (EU) ...

Le Conseil communal a adopté en 2017 le nouveau règlement d'évacuation des Eaux (PGEE) dans le but d'être pro-actif et de prévenir plutôt que de guérir les problèmes sur notre réseau d'évacuation des eaux claires(EC) et usées(EU), Ce nouveau règlement par rapport à l'ancien a modifié l'approche de la collectivité envers les collecteurs EU/EC secondaires privés jusqu'au nœud du 2^e raccordement: ceux-ci sont très souvent source de non-entretien, de négligence de par leur caractéristique invisible et source de litiges entre voisins car la limite de propriété est souvent difficile à déterminer.

Le premier objet qui nous a occupé début 2021, exceptionnel à plusieurs titres, fut l'assainissement des collecteurs EU/EC au Chemin de Thiéré. Les participations financières privées aux travaux de réfection, stipulées dans la convention, ont été demandées et obtenues. La finalisation juridique avec les servitudes est encore en cours ...

Dans le but de mener à bien cette tâche considérable et parsemée d'obstacles – les propriétaires ne se rendant pas compte du poids des charges d'entretien futures que la collectivité leur enlève – nous avons engagé depuis plus de trois ans une campagne globale de contrôle et d'analyse du réseau secondaire privé desservant deux raccordements ou

S'il y en avait plus de 0.1 mug/L dans nos captages, il faudrait condamner immédiatement cette source d'approvisionnement jusqu'à son assainissement. Jusqu'ici, il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

A noter quand même que notre réseau ESP a manifesté quelques signes de faiblesse cette année, notamment à Sus-Châtel, Sous-la-Ville, à la Refaz et à la Rte de Coin-sins: ces fuites tout à fait fortuites ont pu être réparées rapidement. La campagne de détections de fuites prévue au budget 2021 a abouti à un rapport: des indications sur quelques points faibles à traiter et nous a tout à fait rassuré sur l'état global des pertes de notre réseau: très faibles et très bon état du réseau.

plus. Cette étude a enfin abouti à la présentation au Conseil communal d'un premier Préavis en juin 2021. L'ouvrage sera remis sur le métier début 2022 ...

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services, la rénovation complète de la station de relevage EU du Martinet a dû être réalisée sans tarder et hors budget, en début d'année, suite à la défection d'une des deux pompes et de l'état avancé de corrosion du tableau électrique.

... et les Finances

En dehors des Préavis en cours, aucun gros investissement en 2021 n'est à mentionner. Il faut cependant noter sur le plan des recettes comptabilisées en 2021, plusieurs ventes d'anciens droits de superficie à La Chèvrerie qui ont pu être réalisées.

Le dernier emprunt avec taux «moyenne génération» (1,55%, 2013-2022) avec amortissement périodique arrive à échéance fin mars 2022 et un solde résiduel d'environ CHF 50'000.- sera remboursé avec la trésorerie courante.

D'une part, les acomptes prévisionnels 2022 demandés par l'Etat pour la Péréquation intercommunale et la Cohésion sociale sont malheureusement au même seuil très élevé que le décompte définitif pour 2020 a établi!

D'autre part, étant donné que les acomptes du budget 2021 ont été fixés avant le résultat 2020, ces acomptes sont très aléatoires et nous pouvons nous attendre à une correction à la hausse pour le décompte définitif 2021, à recevoir au printemps 2022.

Voilà la raison de ce fameux Yo-Yo entre Budget et Comptes effectifs, quand les rentrées fiscales sont exceptionnelles comme en 2020!

Fiscalement parlant, malgré les circonstances très spéciales dues à la pandémie, nous sommes sur le point de boucler avec confiance cette année 2021, les effets de la réforme d'imposition des entreprises sur les impôts des Personnes Morales (PM) ayant finalement eu peu d'impact négatif sur ces recettes pour Genolier.

Les principaux éléments suivants sont cependant à prendre en considération:

- des rentrées fiscales à fin novembre 2021 bonnes et stables,
- les très bons résultats des Comptes 2020,
- l'annonce des acomptes prévisionnels de la Péréquation 2022 identiques à ceux de 2020,
- un budget 2022 faisant état d'un déficit équivalent à plus ou moins 7 points d'impôt sans les habituelles recettes aléatoires non budgétées.

Tenant compte de cela, le Conseil Communal a validé la décision de la Municipalité de ne pas changer le taux d'imposition communal pour 2022, soit de garder un taux d'imposition à 55 cts!

Jean Zucchello – Municipal

Le Chauffage à distance Genolier CàD SA

Troisième année complète après la mise en conformité de la filtration des fumées concernant les particules fines, ce nouvel exercice a pu se terminer à pleine satisfaction. Buts atteints: ne diffuser dans ses fumées que le dixième des particules fines diffusées précédemment, avec une combustion et un rendement énergétique meilleurs! A noter en passant, l'étonnante progression de nos fournitures en énergie ces deux dernières années: plus de 14% par an en moyenne!

Quelques chiffres:	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Energie «bois»	2'356'385 kWh	2'310'487 kWh	2'689'760 kWh
soit une Quantité de plaquettes de	814'000 kg	811'780 kg	1'002'670 kg
[Equivalent «mazout» économisé	222'648 kg	222'041 kg	274'254 kg]
Energie «mazout»	377'880 kWh	303'335 kWh	359'430 kWh
soit une Quantité de mazout de	37'788 kg	30'333 kg	35'943 kg
Total Energie produite	2'324'500 kWh	2'613'822 kWh	3'049'190 kWh

La mission de fournir de l'énergie verte au nouveau quartier naissant au centre du village, appelé «Cœur du Bourg», a motivé le Conseil d'administration de Genolier CàD SA de relever le défi de ne fournir que de l'énergie verte et neutre en CO₂ à 99% (cas de panne grave exclu) à ses clients.

L'étude a conduit à n'envisager qu'une chaudière complémentaire à énergie renouvelable à pellets pour le secours et l'appoint. Pour cela, un Préavis municipal a été déposé en juin 2021 pour la construction du local de la chaudière, juxtaposé à l'extrémité de la salle communale du Gossan. Celui-ci verra le jour début 2022 et la nouvelle chaudière devra être opérationnelle pour mai-juin 2022.

Claude Bürki, Président du CA et Jean Zucchello, Municipal, membre du CA

Billet du Président du Conseil communal



Je suis de nature optimiste et donc je préfère regarder vers le futur, vers une fin probable d'une pandémie qui nous bride depuis 2 ans maintenant.

Pour les citoyens de Genolier, en collaboration entre la municipalité et le conseil communal, nous nous efforçons d'aménager le village pour

améliorer leurs vies de tous les jours. Bien entendu, je vous rappelle que les conseillers communaux et moi-même sommes à votre disposition pour transmettre vos besoins, envies, ... à la municipalité afin d'avoir également des projets qui viennent de la population qui nous a élu à ce poste.

En mars 2022 vous devrez voter pour les élections Cantonales Vaudoises. Votre village propose 3 candidats sur les listes du Grand Conseil ; pensez à les soutenir pour qu'ils puissent représenter notre belle commune dans les débats cantonaux.

Je me réjouis déjà d'avance, de pouvoir vous croiser lors d'une prochaine manifestation dans notre région, afin de pouvoir partager le verre de l'amitié.

Nicolas Bolay
Président du Conseil communal

TRAC (Théâtre – Revue – Animation – Chant)



Nous arrivons au terme de cette année 2021 bien difficile en matière de privation culturelle et de divers contrôles sanitaires dû à la pandémie du Covid 19.

Nous avons programmé initialement notre prochaine Revue pour avril 2022 et nous avons dû en septembre dernier la reporter de nouveau pour avril 2023 en raison des multiples contraintes sanitaires qui ont jalonné les années 2020 et 21.

Nous attendons donc septembre 2022 avec impatience, car nos répé-

titions doivent commencer 8 mois avant notre spectacle prévu en avril 2023.

A ce sujet, nous sommes toujours à l'écoute de jeunes ou de moins jeunes talents attirés par la scène pour nous accompagner dans notre future Revue. Que vous vous sentiez chanteur-se, danseur-se ou comédien-ne, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour plus de renseignements:
Jacky Foureau, Président
+33 771 17 37 81



Notre église (photo C. Bürki)

Paroisse

Genolier – Givrins – Duillier – Trélex

Comme tout un chacun, la paroisse de Genolier a cheminé en 2021 en slalomant avec les mesures sanitaires qui limitaient certains rassemblements.

Parmi les choses riches vécues, deux petits groupes se sont retrouvés pour un partage autour d'un livre traitant de notre manière de vivre le temps dans la foi, très interpellant face au rythme que la société de consommation arrive à nous imposer.

Parmi les choses réjouissantes, c'est l'utilisation de notre fond de solidarité pour des personnes en grande difficulté.

Un autre événement marquant fut le culte célébré début septembre à la Ferme du Bois-de-Chênes sur le thème de l'écologie. L'occasion se présentait de nous lier en ce lieu magnifique au travail de La Fondation du Bois-de-Chênes. Georges Richard s'y est exprimé dans ce sens. L'Église évangélique réformée était représentée par le conseiller synodal Emmanuel Jeger. Ce dernier a évoqué la transition écologique et sociale qui représente un objectif important de l'Église cantonale pour motiver les paroisses à vivre un engagement dans la foi pour la sauvegarde de notre planète. Apéro et repas nous ont permis encore de resserrer nos relations avec les personnes présentes.

Cette thématique de l'écologie sera pour la paroisse un objectif à poursuivre en 2022. Face au réchauffement climatique nous désirons nourrir notre foi pour augmenter pratiquement notre amour pour la Terre. Pour s'ancrer dans la gratitude de tout ce que nous recevons de la Création et gérer les flux de désespoir et d'impuissance face à l'état actuel de la planète. Des cultes seront célébrés dans ce sens. A long terme, nous désirons susciter des actions concrètes communautaires qui touchent à l'écologie, en collaboration avec des associations et des personnes engagées dans ce domaine.

La paroisse est déjà active sur ce terrain par l'activité de Jardins Solidaires qui réunit des familles de migrants et des paroissiens produisant des légumes avec la permaculture. L'objectif est de lier l'engagement écologique à la solidarité. Nous désirons également redistribuer une part de nos produits à des épiceries solidaires.

Par ailleurs, un groupe de Gospel sera constitué cette année pour animer nos cultes.

Je profite de ces lignes pour remercier tous nos donateurs qui nous permettent de nous engager dans de tels projets.

Jean-Marie Christen, Pasteur

SDIS Nyon Dôle / site de Genolier

Rétrospective 2021

Si 2020 fut une année extrêmement compliquée en terme organisationnel, 2021 fut une année légèrement moins complexe car nous nous sommes adaptés, avons appris à vivre avec des règles strictes qui nous ont permis de garantir nos missions en tout temps et surtout, de préserver la santé des intervenants.

Accompagné de 5 femmes et 33 hommes sapeurs-pompiers volontaires (au 1er janvier 2021), le site de Genolier est intervenu à 32 reprises dont 26 à Genolier et 6 fois à Trélex.

En comparaison aux 17 interventions effectuées en 2020, le nombre a presque doublé en 2021 principalement en raison de l'orage du 17 juin qui a, à lui seul, généré 11 interventions en une seule nuit.

Sur 32 départs en interventions, 26 l'ont été en semaine et 6 en week-end. 17 alarmes ont été en journée et 15 de nuit.

En 2021, nous sommes intervenus pour, une alarme-automatique (détecteur de fumées), 2 interventions techniques, 5 incendies, 16 inondations, 5 pollutions aux hydrocarbures et avons procédé à 1 sauvetage de personne en fâcheuse posture sur requête de la centrale d'urgence 144.

La relève

Décembre dernier, 3 sapeurs ont terminé leur année de formation. Il s'agit de Christophe Luce (Givrins), Arley Mourao De Sousa (Genolier) et Diego Lopez Pallauda (Genolier). Sincères félicitations à eux. Nous leur souhaitons la bienvenue dans la grande famille des intervenants «feux bleus» ainsi qu'une longue carrière de sapeur-pompier volontaire.

Recrutement annuel

Après avoir préalablement participé à la soirée de présentation en novembre, passé des évaluations en ligne, des entretiens individuels puis finalement des tests physiques en caserne de Nyon, ce sont 5 personnes (4 de Genolier et 1 de Givrins) qui ont été sélectionnées pour débiter leur année de formation. Ceci permettra à ces 2 femmes et 3 hommes d'acquiescer les bases nécessaires pour être ensuite en mesure d'intervenir dès 2023.

Quinquennale 2022 –

www.quinquennale.ch

Compte tenu de la situation sanitaire, la Quinquennale 2021 a hélas nécessité un report. La Quinquennale aura lieu donc le 25 juin 2022 à la Place Perdtemps à Nyon.

Le public aura l'occasion d'assister à des démonstrations de la part de

sapeurs provenant des 4 sites opérationnels (Nyon, Genolier, St Cergue, Bonmont), de visiter également des stands statiques, découvrir du matériel historique ainsi que de se ravitailler. Cela sera un excellent moyen de découvrir qui sont, et que font vos pompiers lors d'interventions.

Je souhaite profiter de ce bulletin annuel pour remercier les autorités communales de Genolier mais également de Givrins et Trélex avec qui, les relations continuent à parfaitement se dérouler. Les Municipalités ont certes partiellement changé mais nous nous sentons continuellement soutenus et c'est appréciable dans un contexte tel que le monde est en train de vivre.

Je remercie également les femmes et hommes sapeurs-pompiers volontaires qui forment le site de Genolier pour leur altruisme sans faille. Un grand Merci va aussi à leurs employeurs qui tolèrent le fait que certains quittent leur travail durant la journée pour porter secours à autrui.

Enfin, il n'est pas trop tard pour vous souhaiter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Souhaitons simplement que 2022 soit une année pleine de renouveau, et plus sereine.

*Capitaine Raphael Macheret
SDIS Nyon-Dôle / Chef du Site Genolier
genolier@sdis-nyon-dole.ch*



Bois de Chênes

Une étape importante en 2021

Après l'enquête publique à fin 2020, la Décision de classement du Bois de Chênes est entrée en force à fin juin. Il en est de même de la modification du périmètre de la réserve de faune au 1er décembre 2021.

Un rappel: la Décision de classement contient les règles de gestion concernant l'organisation et la cohabitation entre les piétons, les cavaliers ou les VTT, tout en préservant la nature. Très prochainement, de nouveaux panneaux

seront placés pour informer le public de ses droits et de ses obligations. Ce projet est géré entre la Direction Générale de l'Environnement et la Fondation du Bois de Chênes, selon les lois en vigueur dans toutes les réserves suisses. Ni plus, ni moins!

Activités en 2021: Fête de la nature au mois de mai avec quelques ateliers pour petits et grands, et une Journée portes ouvertes en septembre avec des visites dans la réserve, des animations au potager ou la mise en route du four à pain.

Financement: sans recourir à l'emprunt, grâce aux collectivités publiques, aux fondations, aux entreprises et aux nombreux privés, la Fondation a couvert l'entier de son budget d'investissement. Ce succès appartient à tous ces soutiens!

Avec la collaboration de deux intendants à 20%, la Fondation assure les travaux qui font partie du Plan de gestion cantonal, à savoir l'entretien des marais ou des lisières qui sont en bordure de parcelles agricoles par exemple, sans compter l'accueil

du public. Si des subsides du Canton et de la Confédération sont alloués pour certaines tâches, la Fondation aura toujours besoin de soutiens privés pour compléter son budget de fonctionnement.

Pour plus d'informations, voir sur le site www.boisdechenes.ch

*Georges Richard
Président de la Fondation
du Bois de Chênes*

FC Genolier-Begnins

Le FC Genolier-Begnins, ce sont environ 600 joueurs répartis dans 2 écoles de foot, 15 équipes de juniors et 6 équipes d'actifs.

C'est également une centaine de bénévoles, dont un comité de 10 membres, qui œuvrent chaque jour au bon fonctionnement de l'un des plus grands clubs de la région.

Ces deux dernières années n'ont pas été simples sportivement parlant, mais notre club a réussi à faire face à la situation, grâce à son esprit familial inébranlable et ses finances saines.

Le GB, c'est un club qui permet à chacun d'évoluer à son niveau et de

continuer à progresser dans la pratique de son sport, dans la rigueur et la bonne humeur.

Notre Première équipe, bien qu'en difficultés lors du premier tour de cette saison, évolue en Deuxième ligue Inter. Elle aura besoin du soutien de chacun lors du deuxième tour pour son opération maintien.

Pour finir, le comité tient à remercier toutes les personnes impliquées de près ou de loin dans le FC Genolier-Begnins: Communes, entraîneurs, bénévoles, sponsors, supporters, joueurs, parents et amis qui font de ce Club une grande famille.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2022.



Au plaisir de vous voir au bord des terrains.

Line Richard – Responsable communication

Gym Hommes et Badminton mixte du GGG (Groupe de Gym Genolier)



PROGRAMME:

Les mardis à 20h15
salle de l'Oujon Genolier

Cours de fitness varié (stretching, pilates, cardio, etc.) suivi facultativement d'uni-hockey, volley-ball ou foot

Les jeudis à 20h,
salle de l'Oujon Genolier

Badminton mixte pour tous les âges et familles bienvenues

Un jeudi par mois

Sorties de marche en journée en Suisse romande

Sorties occasionnelles

- Raquette
- Hockey sur glace/Eisstock
- Repas de fin d'année
- Sortie loisir/repas début juillet.

Excursion de 3 jours en septembre 2022 pour le **40^e anniversaire du club.**

GARANTIES OFFERTES:

- Une coach talentueuse et énergique
- Une joyeuse équipe
- Un excellent état d'esprit
- Une 3^e mi-temps désaltérante à l'Auberge aux Trois Tilleuls
- Des expériences et joutes inoubliables
- Du bonheur, encore du bonheur, rien que du bonheur!

NOTRE SOUHAIT:

Faire votre connaissance. A bientôt!

CONTACTS:

Gym du mardi soir
Marcel Pfister - 079 357 53 13
pmarcel@bluwin.ch
Badminton du jeudi soir
Andreas Sutter - 079 818 37 33
andysutter@hotmail.fr

La Boule Joyeuse



Franco et Walter vainqueurs du challenge Dominique Maietta

La Boule n'est pas Joyeuse. C'est bien l'humour qu'auraient pratiqués Dominique Maietta et Alain Chantrier, décédés en cette triste année 2021. Dominique président en exercice depuis 5 ans et Alain infatigable trésorier depuis 30 ans. La joie et l'humour de ces 2 joyeux boulistes doit égayer les terrains sableux, là-haut dans les cieux. La Boule joyeuse réitère ses sincères condoléances aux familles.

Le club se mobilise pour mener à bien les projets entrepris les années précédentes:

- Fusion des clubs de Genolier et Begnins dès le printemps 2022. Le comité des 2 clubs discutent depuis plusieurs années pour mener à bien cette fusion et nous touchons au but. Décision concernant le nom du nouveau club, et la fusion sera entérinée.
- Challenge Dominique Maietta: la première édition fut un franc succès rempli d'émotions en l'honneur de notre Président disparu. Tournoi doublette 24 équipes.
- Entraînements et jeux tous les vendredis dès 18h30

- Concours interclub sous licences de l'Association Vaudoise de Pétaque

Le nouveau comité souhaite faire découvrir les terrains et le jeu, aux locaux désireux de passer un bon moment dans la pratique de ce sport de détente et de convivialité dès le mois d'avril.

Pour tous renseignements:

André Pignard 079 933 79 28

Gym Filles

Organisés sous l'égide de la société Gym Dames, les cours de Gym Filles permettent aux jeunes filles de Genolier et environs de se retrouver hors du contexte de l'école et de passer un bon moment autour d'activités physiques variées (jeux, agrès, exercices divers...). Ils s'adressent aux filles de la 3^e à la 6^e année scolaire et ont lieu le mardi de 17h30 à 19h à la salle de l'Oujon du Collège de Genolier.

Fort heureusement, les cours de sport pour les enfants de moins de 12 ans ont pu échapper à toute restriction sanitaire depuis le début de cette saison, et les cours de Gym Filles ont pu se dérouler en continu en salle sous la bienveillance de nos monitrices Marcela et Irina.

Comme beaucoup d'associations de la région, nous peinons ces dernières années à renforcer notre équipe de monitrices. Afin d'assurer la pérennité de ce cours pour les années à venir, le comité est à la recherche d'une monitrice ou d'un moniteur formé-e – n'hésitez pas à nous contacter en cas d'intérêt.

Fort de son succès, le cours est actuellement complet pour la saison 2021 /2022.

Pour plus de renseignements:

Irina Petrova
078 724 63 33
gymgenolier@bluwin.ch



Gym Dames

Active depuis 45 ans, l'association Gym Dames a pour but de favoriser le maintien d'une bonne forme physique en proposant des cours variés chaque semaine, assurés en alternance par quatre monitrices diplômées, chacune proposant un style de cours de sa spécialité (HIIT, cardio, renforcement, gym douce, Pilates...).

Les cours ont normalement lieu le lundi soir de 20h10 à 21h10 dans la salle de l'Oujon du collège de Genolier. Evidemment depuis le début de la pandémie, nous avons été confrontées à de nombreux défis mais nous faisons de notre mieux pour adapter nos cours selon les restrictions sanitaires du moment.

Grâce à l'obligeance de nos monitrices, nos cours continuent en ligne ou à l'extérieur lorsque les restrictions sanitaires ne nous permettent pas de nous réunir en salle.

Outre le sport en salle, nos différentes activités associatives (marches, sorties, soupers, etc.) sont un excellent moyen de développer des amitiés et de nouvelles connaissances.

N'hésitez pas à venir pour un cours d'essai!

Pour plus de renseignements:

Jane O'Neill Thole
079 225 03 11
gymgenolier@bluwin.ch

MATULU

Vous aimez lire?

Vous voulez faire découvrir les livres à vos jeunes enfants?

Venez à la bibliothèque Matulu, située dans le collège du Montant à Genolier.

La bibliothèque Matulu est une petite structure de proximité sympathique reposant sur le travail de bénévoles. Elle offre un choix de 3000 livres pour les enfants de 2 à 10 ans et pour les adultes.

La bibliothèque Matulu ouvre tous les mardis après-midi (15h30-17h) et les samedis matin (10h-12h)

pendant les périodes scolaires. Une animation lecture pour les jeunes enfants est programmée le mardi 12 avril 2022.

Pour plus de renseignements:

Catherine Francescato
022 366 48 71



Groupe de Gym 60 ans & +



Balade en extérieur l'été passé !

Le début de l'année de gym 2021-2022 s'est déroulé plus ou moins comme l'année précédente. Mesures, réorganisations et changements étaient au menu. N'étant pas de ceux qui abandonnent facilement, diverses propositions de cours ont été mises en place et bien accueillies par les membres du groupe de Gym 60+ de Genolier. Gym en intérieur, en extérieur ou par Zoom, le comité a tenté de satisfaire tous les participants au mieux.

La nouveauté de cette année dans la salle de gym «Le Garage», un miroir (co-sponsorisé par Edwards Lifesciences et la commune de Genolier) va être prochainement installé contre le mur afin d'opti-

miser les corrections lors des exercices.

Nous restons optimistes pour les prochains mois et invitons les personnes intéressées à se joindre au groupe, à contacter: Marta, tél 079 729 46 37 mds-gym@bluewin.ch www.mds-gym.ch

Les cours sont dispensés le mardi matin de 9h à 10h et de 10h20 à 11h20, le mercredi de 9h à 10h.

Le Groupe de Gym 60+ vous souhaite une bonne année 2022 et espère pouvoir faire votre connaissance prochainement.

Marta Dios Steinemann

Soutenez le Club des 100 du FC Genolier-Begnins!

L'association du Club des 100 poursuit son soutien au FC Genolier-Begnins depuis déjà 20 ans.

Pour rappel, elle a été lancée par MM Georges Richard, Jean-Daniel Richard, Jean-Blaise Joly et Gérard Girardet, personnalités bien connues de notre village et toujours actives.

Au cours de ces 20 dernières années, l'association a versé près de CHF 300'000.- au FC Genolier-Begnins.

Le souper annuel du Club des 100 s'est tenu mi-novembre dans le respect des restrictions liées au COVID-19. Malgré les circonstances, plus de 100 membres se sont retrouvés avec plaisir pour partager une bonne choucroute royale, dans une ambiance bavaroise et festive qui a fait l'unanimité.

Vous aussi, rejoignez-nous pour soutenir le FC Genolier-Begnins et retrouver des amis, vous soutiendrez ainsi le mouvement junior et les bénévoles qui se donnent sans compter!

Les objectifs de l'association restent les mêmes, à savoir comme dit précédemment, une aide financière à l'attention principalement des juniors du club, mais aussi une manière de maintenir et de créer des liens entre les personnes qui estiment que le FC Genolier-Begnins mérite une aide pour tout le travail associatif qu'il met en place et qui profite à près de

600 joueurs dont plus de 400 juniors.

Pour toutes ces raisons, soutenez le FC Genolier-Begnins grâce à votre versement sur le compte suivant: CCP 17-261777-0 ou IBAN CH37 0900 0000 1726 1777 0 / Club des 100 du FC Genolier-Begnins Case Postale 54, 1272 Genolier.

Envie d'en savoir plus ? **N'hésitez pas à contacter le soussigné** à l'adresse e-mail suivante:

claudio@safemail.ch ou par téléphone au 079 433 73 72

Au plaisir de vous retrouver au bord du terrain ou lors de notre assemblée générale en tant que membre de notre association.

Claudio Müller



Société de Tir

La société de tir de Genolier organise ses entraînements entre mars et octobre, les mercredis en fin de journée ou les samedis matins. Entraînements qui, en 2021, ont pu avoir lieu comme planifié malgré la situation sanitaire.

La société participe à plusieurs concours régionaux ou cantonaux. Lors de la saison écoulée en raison de la situation sanitaire, la société n'a pas participé à des tirs extérieurs. En 2022, devrait avoir lieu le tir Cantonal Vaudois dans la Broye.

Notre société organise un cours Jeunes Tireurs qui s'adresse aux jeunes suisses de Genolier et environ âgés entre 15 ans et 20 ans. Ce cours est encadré par des moniteurs compétents et dans des conditions de sécurité rigoureuses. En 2021, 8 jeunes assidus ont suivi le cours. A fini roi des Jeunes Tireurs: Milan Bresson.

Le traditionnel souper du tir qui clôture la saison, a pu avoir lieu cette année. Soirée chaleureuse et conviviale durant laquelle le palmarès des tirs (disponible sur le site internet) a été proclamé. Termine roi du



tir 2021: Alexandre Dumusc.

Le tir fondue de ce début d'année a réuni quelques vaillants tireurs sous un manteau de neige blanc.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la société pour vous renseigner sur

nos activités. www.tir-genolier.ch

Au plaisir de vous accueillir au stand lors de nos séances de tir pour une initiation ou un entraînement.

Fabienne Gigandet
Présidente et secrétaire



L'AISGE (Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs)

L'année 2021 aura vu la fin de la législature 2016-2021 avec le départ de la Présidente de notre Association, Florence SAGE, en place depuis 1999 et Présidente depuis sa création il y a 12 ans; ainsi que de Françoise SAMUEL, membre du Comité de Direction depuis 5 ans. Qu'elles soient encore une fois remerciées pour leur engagement sans faille durant toutes ces années.

Le Comité de Direction, avec ses 2 nouvelles membres, Evelyne ROTH de Genolier et Valérie LEGRAND-GERMANIER de Saint-Cergue, a profité de ces changements pour revoir les dicastères afin d'intégrer l'Accueil de jour, le nouveau Centre de Jeunes et un nouveau dicastère Formation-Ecole dans l'organigramme.

Cette année, l'urgence a tourné autour du COVID. Les mesures de lutte contre le virus ont continué d'augmenter la charge de travail de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et ont posé de nombreux problèmes dans la gestion des absences du personnel en isolement ou en quarantaine. La situation a été souvent tendue mais grâce à l'implication de toutes et tous des solutions ont été trouvées pour assurer la prise en charge des enfants et des élèves tout au long de la journée.

L'importance, elle, est de continuer de fournir des infrastructures nécessaires à l'accueil et à l'enseignement de qualité pour nos enfants. Encore une fois nous avons dû mettre en place des solutions provisoires sous forme de classes en portacabines

pour parer au manque de locaux induit par le retard de la construction du nouveau collège prévu à Le Muids.

Du côté de Genolier, le couvert prévu dans la cour de L'Oujon est terminé et permet non seulement aux élèves, mais également aux enfants de l'école de football, de profiter d'un peu d'ombre ou d'un abri contre la pluie en bordure du petit terrain.

Le Comité de Direction se félicite également de l'ouverture au mois d'août du Centre de Jeunes. La présence d'animateurs et animatrices à Genolier permet une meilleure prise en charge des élèves sur les plages horaires sous la responsabilité de l'AISGE et l'organisation d'activités très appréciées par les élèves qui fréquentent le restaurant scolaire et le

Centre. L'engagement d'une travailleuse sociale de proximité complète ce dispositif préventif en allant au contact des jeunes dans nos villages.

Ces mesures couplées avec la mise en place d'un dispositif de vidéosurveillance dans le périmètre scolaire, hors heures scolaires, ont également permis une baisse notable des déprédations autour des bâtiments. L'AISGE remercie chacun des acteurs de la vie scolaire, parascolaire et de l'Accueil de jour pour son engagement et tient à souligner les excellentes collaborations tissées depuis la création de l'Association avec les communes membres de l'AISGE, la Direction scolaire et la société civile.

Le Président, Scott Adams



La Grande Brocante

La COVID-19 nous a privé pendant 2 ans de la traditionnelle Brocante annuelle à Genolier. A ce jour, il nous semble encore difficile de prévoir ce que sera la situation et les normes sanitaires le premier dimanche d'octobre prochain. Par ailleurs de nouvelles infrastructures et d'importants travaux en cours dans notre village nous imposent de revoir notre organisation. Aussi choisissons-nous d'attendre début juin avant de programmer une éventuelle édition 2022. Le cas échéant, une information sera diffusée en temps opportun.

En attendant, n'hésitez pas à vous renseigner soit en consultant le site de la Brocante soit par téléphone ou courriel selon les coordonnées ci-dessus mentionnées. Avec de chaleureux messages optimistes!

Pour plus de renseignements:

Grande Brocante de Genolier
Chemin du Petit Pont 2
1272 Genolier
077 269 29 00 ou 079 914 45 38
brocante.genolier@gmail.com
www.brocantegenolier.ch

Pour le Comité,
Catherine Bernasconi Franchet

Genolier Group Fitness

Le GGF (Genolier Group Fitness), créé en septembre 2017, est une société locale visant à créer du lien social autour et grâce au sport.

Nous proposons plusieurs fois par semaine des cours de Cross Training (exercices cardio et renforcement musculaire), accessibles à tous les niveaux et mixtes.

Nous nous réjouissons de pouvoir vous donner plus d'informations sur notre activité et en attendant, n'hésitez pas à nous rejoindre dans le cadre des Small Group Training.

Pour plus de renseignements:

Anne-Louise Morel
079 506 12 78

Groupe des paysannes



L'association des paysannes vaudoises de Givrins et environ regroupe les femmes, quelles que soient leur origine ou leur âge, des villages de Duillier, Genolier, Givrins et Trélex comptant environ 90 membres!

Le principe des paysannes vaudoises est de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux, promouvoir les produits du terroir, défendre les intérêts agricoles. Faire preuve de solidarité sans perdre la joie et la bonne humeur, surtout en ces temps de pandémie due au Covid-19.

Nous nous retrouvons tout au long de l'année autour de diverses activités, tels que des cours de cuisine, couture, visites diverses, broderie, marche, jeu ou repas, etc.

Le programme annuel est dévoilé lors des assemblées annuelles, au printemps et en automne. Assemblée qui, en temps normal, se clôture avec un moment convivial autour des fameuses pâtisseries confectionnées par les dames du village.

Si vous souhaitez rejoindre notre groupe, vous pouvez prendre contact avec Ludivine Pradervand au 079 785 31 18 ou par email prabuq2013@gmail.com



Le Cercle des Tillots

Association des Seniors de Genolier et environs

Après tant de mois d'incertitude et de retour en arrière, osons-nous enfin espérer que la lumière entrevue au loin soit le bout du dernier tunnel?... OUI! Le Cercle des Tillots est plein d'espoir à ce sujet et s'autorise à continuer, avec précaution certes, mais avec enthousiasme ses activités.

Aussi, n'hésitez pas à nous rejoindre pour:

- Développer l'amitié, la solidarité et l'entraide
- S'informer et partager des compétences

- Participer à des loisirs actifs et aux fêtes villageoises
- Ou tout simplement passer de bons moments en agréable compagnie.

A bientôt le plaisir de vous rencontrer.

Retrouvez notre actualité sur le site www.tillots.ch ou auprès de Catherine Bernasconi Franchet 079 914 45 38 ou 022 566 22 06 cercledestillots@gmail.com

Pour le Comité,
Catherine Bernasconi Franchet

Impressum

Editeur: Commune de Genolier
Responsable: Evelyne Roth
Interview: Rodolphe Haener
Impression: BSR Imprimeurs
Tirage: 900 ex.
Février 2022



Commune de Genolier
Administration communale
Place du Village 5
1272 Genolier
greffe@genolier.ch
www.genolier.ch